

Document

L'accablant constat du contrôleur général des prisons. (11.03)

Le Monde - 10.03

Jean-Marie Delarue s'efforce d'être constructif, mais convient poliment qu'en dépit "des efforts incontestables" pour améliorer les conditions de détention dans les prisons françaises, "beaucoup reste à faire", et le rapport 2009 du contrôleur général des lieux de privation de liberté, présenté mercredi 10 mars, est accablant.

Ses douze contrôleurs ont visité 163 "lieux de privation de liberté" - établissements pénitentiaires, centres de rétention, locaux de garde à vue, services psychiatriques -, et "les personnes sortent rarement de ces lieux autrement que brisées ou révoltées".

"En prison suinte l'ennui, indique le contrôleur, les activités sont réservées à une minorité de détenus, pour la formation professionnelle, c'est pire". Moins d'un détenu sur cinq bénéficie d'un emploi en maison d'arrêt, ils ne sont que 9 % à la maison d'arrêt de Tours. Le travail est peu qualifié (étiquetage de bouteilles d'eau minérale, conditionnement), les salaires très bas et très variables : "Les fiches de paie sont d'insondables mystères." A la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan, la rémunération varie entre 1,57 et 9,70 euros de l'heure ; 1 à 2 euros brut à Béthune. Plier mille brochures est payé 32 euros à la Santé, à Paris ; à Arras, on gagne jusqu'à 200 euros par mois, mais en avril 2009, les détenus n'ont touché que 50 euros.

Le rapport consacre un chapitre important à la vidéosurveillance en prison : à Mont-de-Marsan, on filme jusqu'au local d'accueil des familles et au parloir des avocats. Dans les locaux de garde à vue d'Argenteuil, les caméras contrôlent les toilettes ; à Besançon, la fouille des personnes placées en garde à vue. Pour des résultats qui laissent les contrôleurs sceptiques : la vidéosurveillance "exerce une véritable fascination", et dissimule souvent un manque de personnel, d'autant que "personne ne surveille en permanence la totalité des images". "Nous avons mis les autorités en garde contre les nouveaux établissements pénitentiaires, dit Jean-Marie Delarue. Il y a des lieux vétustes qui sont certes indignes, mais l'architecture des nouveaux établissements est source de désagréments majeurs sur la vie en détention. L'absence de relations humaines peut entraîner une montée de la violence."

Le rapport sera disponible sur le site du contrôleur, <http://www.cgplp.fr>.